

VILLE D'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy
77450

EXTRAIT du Registre des Décisions du Maire

N° 2024.16

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE – PRESTATAIRES POUR LA FÊTE NATIONALE, le 14 juillet 2024
-oOo-

Le Maire de la Ville d'ESBLY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique et notamment son article R.2122-8 ;

VU la délibération n°19/05-2020 du 24 mai 2020, la délibération N°46/09-2020 du 28 septembre 2020 et complétée par la délibération N°82/12-2023 du 13 décembre 2023 portant sur les délégations d'attributions et de pouvoirs du Conseil municipal au Maire, dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT,

DÉCIDE

De signer les devis avec les prestataires suivants, pour la fête nationale le dimanche 14 juillet 2024 :

Fournisseur / prestataire	Prestation	Montant HT
La Billebaude artifices 39 rue du Temple 89000 Auxerre Siret : 333 050 532 00014	Prestations de tir d'un spectacle pyrotechnique	8 750.00 euros
9CUBE 12 allée Thibaud de Champagne 77600 Guermantes Siret : 531 307 064 00034	Location de plancher	1 965.00 euros
PILES Sécurité Z.I. Sept-Sorts 16 rue de la Merlette 77260 Sept Sorts Siret : 348 017 765 00044	Agents de sécurité	748.80 euros

Fait à Esbly, le 21 mars 2024.

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du
présent acte, compte-tenu de sa transmission

en Sous-Préfecture le : **29 MARS 2024**

de sa publication et sa mise en ligne
le : **29 MARS 2024**



Le Maire,

Ghislain DELVAUX.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de son affichage ou notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.